

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné à tous les contribuables de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, par la soussignée, qu'une séance extraordinaire sera tenue au 1, chemin Fournel à Sainte-Anne-des-Lacs, province de Québec, J0R 1B0, **à 9h30, le samedi 27 juin 2026** et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Dépôt du rapport financier consolidé 2025 et rapport de l'auditeur indépendant ;
2. Faits saillants du maire sur le rapport financier consolidé 2025 ;
3. Dépôt du bilan quinquennal 2026 (janvier – mai) ;
4. Dépôt du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028 révisé ;

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs, ce 25 juin 2026.



Me Maria Eugenia Valenzuela
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Maria Eugenia Valenzuela, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire **à 9h30, le samedi 27 juin 2026**, en en affichant une copie au bureau de la Municipalité et en le diffusant sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, le 25 juin 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 juin 2026.



Me Maria Eugenia Valenzuela
Directrice générale et greffière-trésorière